



Lettre n°38 - Novembre 2017

## ANIMATION



### Renfort – service civique

Alan MEHEUST est arrivé en octobre dernier, et ce pour une durée de neuf mois. Son travail consistera à accompagner le travail mené par les techniciens de rivières.

## ETUDE

### La Manse et le Ruau

Cette étude porte sur le bilan des actions réalisées depuis 2012 pour la Manse et depuis 2015 pour le Ruau. En fonction des résultats, un nouveau programme de travaux quinquennal sera établi.

Durant cette étude, quatre réunions publiques de travail sont proposées aux riverains, élus et habitants qui souhaitent participer à l'élaboration du prochain programme de travaux. L'objectif de ces réunions est d'enrichir l'étude de la connaissance des acteurs du territoire afin de pouvoir inclure certaines actions associées.

Une première réunion s'est déroulée le mardi 3 octobre dernier à laquelle a participé une vingtaine de personnes. La prochaine réunion aura lieu **le mardi 28 novembre** (Passerelles - Sainte-Maure).

#### Date des réunions (heures) :

#### intitulé

mardi 3 octobre (18h30 – 20h00)

Présentation de la démarche et évaluation des actions passées

mardi 28 novembre (18h30 - 20h00)

Préparation du diagnostic

mardi 20 février (18h30 - 20h00)

Programme d'actions étudié

mardi 10 avril (18h30 - 20h00)

Présentation du programme d'actions retenu

## LE REVEILLON

## Enquête publique en cours

Dans le cadre de la préparation des futurs travaux de restauration du cours d'eau le Réveillon (Biez), une enquête publique est ouverte **du lundi 13 novembre 2017 à 9h00 au mardi 12 décembre 2017 à 17h00**, en vue de déclaration d'intérêt général et de l'autorisation de ces travaux.

Les informations relatives à l'enquête publique sont mises en ligne sur le site internet de la préfecture d'Indre-et-Loire : <http://www.indre-et-loire.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques-en-cours>.

Le dossier est déposé en mairie de Draché, Maillé (siège de l'enquête) et Nouâtre puis tenu à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête, aux jours et heures d'ouvertures des mairies concernées. Un registre est ouvert afin que le public y présente ses observations.

Le commissaire-enquêteur sera présent en mairie de Draché le **jeudi 30 novembre 2017** de 9h00 à 12h00 et en mairie de Maillé le **mardi 12 décembre 2017** de 14h00 à 17h00.

## ZOOM



### Le sol et les vers de terre

Les vers de terre ont un rôle important pour nos sols et donc pour les cultures. Ils brassent la terre et agissent sur la capacité du sol à retenir et à infiltrer l'eau grâce à leurs galeries. Ils sont également acteurs du cycle de décomposition de la matière organique. Indicateurs de l'état des sols, ils nous renseignent sur la texture, le pH, l'humidité, la qualité et la quantité de la matière organique. Ils sont aussi des indicateurs de l'usage des champs. Les pratiques peuvent être favorables (fertilisation organique, chaulage, semis direct...) ou défavorables pour eux (labour, traitements phytosanitaires...). Il existe trois catégories de vers de terre. Chaque catégorie possède un rôle particulier.

Le lien ci-dessous vous permet d'identifier simplement les vers de terre : <https://ecobiosoil.univ-rennes1.fr/cle-de-determination/>



Pour en savoir plus :

[https://ecobiosoil.univ-rennes1.fr/e107\\_files/downloads/OPVT\\_Mieux\\_connaître\\_les\\_VDT.pdf](https://ecobiosoil.univ-rennes1.fr/e107_files/downloads/OPVT_Mieux_connaître_les_VDT.pdf)

**Deux agriculteurs ont accepté de témoigner sur ce sujet, par rapport à leur activité. Leur contribution est personnelle :**

[Fabrice ECHERSEAU, agriculteur céréalier sur l'aval du bassin versant de la Manse](#)

« Agriculteur à Avon-les-Roches, il me semblait essentiel d'écouter et regarder mon sol, notre Terre. C'est dans ce but que depuis plus de 15 ans, je ne laboure plus, ne retourne plus le sol, je le travaille au maximum sur 3-4 centimètres, avec un cover coop et une bêche roulante.

Ainsi le sol se restructure naturellement et reste ainsi structuré grâce aux champignons, vers de terre et micro-organismes qui ne sont pas ou peu détruits par le passage de mon matériel.

Disposant sur l'exploitation, de plusieurs semoirs : semoir à disques, à socs et un autre de type fraise rotative, il m'est possible de semer dans toutes les situations, couvert végétal, ou après récolte à fort résidus de matières organique.

Ainsi je laisse les résidus en surface, la matière organique suit son cycle de décomposition et forme un toit sur mes sols... sortons couverts !!!

Cette façon de cultiver lutte efficacement contre l'érosion éolienne et hydrique. Autre avantage, par exemple, cette façon de travailler utilise peu d'énergie fossile et lutte contre l'effet de serre en stockant du CO<sub>2</sub>. Elle est également peu gourmande en temps ce qui est un gros avantage pour moi car je suis « double actif ».

Je trouve que l'agriculture de conservation est la meilleure réponse économique, écologique et la plus durable pour ma ferme et pour l'environnement.

Si je devais me passer totalement de phyto, notamment d'herbicide, je devrais inévitablement retravailler mes sols de manière intensive et donc retrouver la battance, la perte d'éléments par ruissellement, le déstockage du carbone, etc...

Je suis persuadé que tous ces désavantages sont plus nuisibles que quelques grammes d'herbicides chimiques relargués sur un sol vivant.»

#### François, agriculteur céréalier sur le plateau de Sainte-Maure

Agriculteur sur le plateau de Sainte-Maure, j'apporte dans un premier temps beaucoup d'importance à l'hydromorphie des terrains en essayant de canaliser au mieux l'excès d'eau, afin que la vie microbienne ne meure pas.

Dans un second temps, pour développer celle-ci, j'apporte régulièrement de la fumure organique et laisse les résidus de paille issus de la récolte.

Au niveau du travail du sol, je pratique des semis simplifiés. Quand les conditions météo s'y prêtent, je prépare le terrain au cover crop. Quand l'automne est trop humide, il arrive que l'usage de la charrue puisse se faire ressentir (le labour permet de remonter une terre structurée pour pouvoir semer, mais également de gérer les semences d'herbes indésirables et difficiles à détruire chimiquement).

N'ayant qu'une petite exploitation j'arrive à réaliser mes semis rapidement et ainsi profiter des meilleures conditions climatiques, ce qui pour le moment m'a toujours permis de réussir sans labourer.

Du coup je lutte contre les herbes concurrentes avec des rotations, que l'on souhaiterait plus longues si nous avions un débouché significatif en face. Une bonne solution serait d'avoir des bêtes et de réaliser de la prairie mais cela est un autre sujet... Bref j'évite tant que possible de bouleverser le

sol, ce qui me permet de capitaliser dans les premiers centimètres de la terre riche en matière organique et de ne pas l'envoyer par le fond de la raie de labour, laissant ainsi travailler les vers de terre.

### Conférence sur les vers de terre

Un chercheur spécialiste des vers de terre présentera la biologie et les vertus de leur abondance dans les sols le **vendredi 19 janvier 2018 à partir de 20h00. RDV à la salle des fêtes de Cruzilles.** Verre de l'amitié offert.

## LIENS

### Vidéo sur la continuité écologique – fédération de pêche 37



La Fédération de Pêche et de protection du milieu aquatique d'Indre-et-Loire a le plaisir de vous présenter un film afin de communiquer sur les actions menées en Indre-et-Loire sur la continuité écologique.

Les très nombreux travaux réalisés par les collectivités territoriales montrent que le rétablissement de la migration piscicole voire sédimentaire reste possible.

Les travaux réalisés sur le site de l'ancien Moulin de Fausset sur la Manse à l'Île-Bouchard et celui de « Malicorne » sur le Courtineau à Saint-Epain sont présentés.

Bon visionnage : <https://www.youtube.com/watch?v=4yVQljX1640&t=1s>

## AGENDA

### Réunion de concertation – étude bilan et prospective Manse/Ruau (rappel)

Le **mardi 28 novembre prochain à 18h00 sur le site des Passerelles à Sainte-Maure-de-Touraine**, se déroulera la seconde réunion de concertation dans le cadre de l'étude Manse et Ruau dont le thème est la préparation du diagnostic.

### Réunion de travail agricole – futur programme d'actions sur le bassin versant de la Manse



Le **jeudi 30 novembre prochain à 14h30 à la salle des fêtes de Saint-Epain**, une réunion de travail est co-organisée par le syndicat de la Manse et la Chambre d'agriculture 37. Ce moment d'échange permettra à tous les exploitants agricoles situés sur le bassin versant de la Manse de discuter ensemble des prochaines actions volontaires qui pourront être déclinées dans les prochaines années. Les organismes économiques et de conseils (coopératives, négoce...) du secteur sont également conviés.

*Exemples de pistes d'actions à discuter : connaissance et réaménagement du territoire (fossés, zones tampons, haies, bandes enherbées...), mise en place de nouvelles filières, tester la gestion de l'interculture, créer des essais partagés (plateforme), favoriser des études de faisabilité technico-économiques pour la diversification des exploitations (agroforesterie, agriculture biologique, élevage...) avec l'accompagnement individuel associé, promouvoir de nouvelles journées de formations, communiquer auprès du public (visites de fermes...), etc...*

### Conférence sur les vers de terre (rappel)

Un chercheur spécialiste des vers de terre présentera la biologie et les vertus de leur abondance dans les sols le **vendredi 19 janvier 2018 à partir de 20h00. RDV à la salle des fêtes de Cruzilles**. Verre de l'amitié offert.

### Réunion de travail autour de la pêche

Le **lundi 8 janvier 2018 à 18h00 à la salle des associations à Saint-Epain** (derrière la salle des fêtes), une réunion ouverte à tous (pêcheurs particulièrement) permettra de discuter autour de la valorisation halieutique de la vallée de la Manse. Comment développer l'activité ? La fédération de pêche d'Indre-et-Loire sera présente.

### Enquête publique Réveillon (en cours)

Deux permanences du commissaire enquêteur auront lieu en **mairie de Draché le jeudi 30 novembre 2017 de 9h00 à 12h00 et en mairie de Maillé le mardi 12 décembre 2017 de 14h00 à 17h00**.

### Conseil syndical

Prochain conseil syndical le **mardi 18 décembre à la salle des fêtes de Sepmes à 18h30**. Ouvert au public.